Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour les communes de Saint-Valery-sur-Somme, Pendé et Lanchères



Classement préconisé	Zone d'Intervention Globale ZIG	Zone d'Intervention Sélective ZIS
Saint-Valery-sur- Somme, Pendé et Lanchères	Plage de sable de Saint-Valery-sur-Somme	Littoral des communes de Lanchères, Pendé et Saint-Valery-sur-Somme
Sensibilité	Plage de sable avec arrière-plage artificialisée	Estuaire avec présence de vasières et prés salés. Forts enjeux environnementaux.
Méthode	COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salé en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants. Laisser en place les bois flottés.
Fréquence de passage	Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver Ponctuel Hebdomadaire Deux à trois fois par semaine Ponctuel	TIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE Fin mars avril mai juin juillet août septembre octobre hiver 1 passage après marées équinoxes Ponctuel En fonction des besoins Ponctuel
Autres informations	Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.
	Zone d'Intervention globale ZIG	Zone d'Intervention sélective ZIS Zone à éviter pour préserver le pied de dune



